

journalistes



Le dossier

Paroles libres, paroles de haine

Les journalistes ont un rôle actif à prendre contre les expressions d'intolérance dont ils sont tantôt victimes tantôt complices.

En mai, Bart De Wever repique une de ses crises anti-médias pour s'en prendre particulièrement, cette fois, à un éditorialiste flamand « activiste » car peu sensible aux options du grand homme. En avril, les candidats des extrêmes à la présidentielle française balancent leur mépris agressif à la figure de tout journaliste qui ne s'incline pas. En Belgique, un reportage sur l'islam vaut à la RTBF les pires accusations d'islamophobie et de manipulation des foules, avec tentative immédiate de récupération par un groupuscule fachistoïde. S'il existait un baromètre de l'intolérance à l'égard de la presse, le printemps 2012 aurait sans doute atteint

des sommets. Bien sûr, on ne va pas confondre la maladie et le thermomètre. L'attaque en règle des médias qui déplaisent ne date pas d'aujourd'hui. On se souvient du « Radio Mille Collines » d'Yves Leterme en 2007, à propos de la RTBF. Mais les TIC sont passées par là, multipliant les échos et les effets des expressions d'intolérance. Celles-ci sont aussi, parfois, le fait des médias eux-mêmes. Outre le terrain politique, les questions ethniques, religieuses, sociales, raciales ou migratoires suscitent aussi des réactions immédiates, sur le Net en particulier. Récemment, un florilège abject de commentaires mis en ligne sur des forums de presse a circulé sur la toile, indiquant jusqu'où la bêtise pouvait aller. Contre ce concert d'intolérance, les journalistes ont un rôle à jouer, des moyens d'action et des responsabilités. C'est le message de notre dossier, pour un meilleur vivre-ensemble.

Dossier pages 4 et 5

J.-F. Dt

Les informations liées à l'islamisme, même dans ce qu'il a de plus radical, sont parmi celles qui suscitent le plus de réactions dans le public. Les médias doivent pourtant pouvoir en parler. En toute responsabilité et sans aveuglement.

Photo : Fouad Belkacem lors du procès à Anvers, le 16 mars, contre Sharia4Belgium.
Photo : David Stockman / Image Globe

Sommaire

Déménagement

L'AJP, rue de la Senne, fin août 3

Multimédia

Le webdoc, entre auteurs et journalistes 6

Sortie de presse

We Demain : « Nous n'avons pas de plan marketing » 7

Reportages de guerre

Hervé Ghesquière : « Je m'en suis voulu énormément » 8

Prix de presse

Les lauréats du Prix Belfius



Les Prix de Presse Belfius ont été remis jeudi 10 mai lors de la traditionnelle soirée annuelle. Le Prix de la presse photo a été attribué à Sander De Wilde (*Le Vif/L'Express*), catégorie photo, pour un cliché de Jean-Luc Dehaene (ci-dessus). Retrouvez la liste des lauréats francophones page 2.

Diversité, altérité : le respect sans l'a

« Informer sur les religions devient, et pas seulement en Belgique, de plus en plus difficile pour les journalistes », écrivait récemment l'AJP, dans la foulée des débats que provoqua la diffusion sur la RTBF d'un reportage consacré à l'islam. Dès lors, comment traiter ce type de sujet et, plus largement, ceux liés à la diversité ?

Intolérance : rôle et responsabilité des médias

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Fédération européenne des journalistes (FEJ) organisait à Bruxelles, en collaboration avec le Media Diversity Institute et l'organisation Article 19, les 3 et 4 mai, une conférence internationale sur le thème du journalisme et de l'intolérance. Son objectif : identifier les pratiques et tenter de trouver une réponse collective à l'amélioration des normes éthiques dans le traitement de l'information relative aux questions de diversité et de religion.

Arne König, président de la FEJ, a introduit les travaux en évoquant les difficultés que rencontre la presse dans un environnement numérique et un contexte de crise économique. « Des médias de qualité sont l'une des choses les plus importantes pour nous, qui défendons l'idée que le journalisme est un bien public. Les organisations de journalistes jouent un rôle important dans le rôle du développement de standards éthiques. » Roberto Natale, président de l'association des journalistes italiens (FNSI) rappellera toutefois que pour un journalisme éthique, « nous avons besoin de penser et nous n'en avons pas toujours le temps. En 2006, dans une affaire de meurtre à Milan, dans les 24 heures qui ont suivi les faits, les médias étaient unanimes sur l'identité du meurtrier, un homme d'origine immigrée. Le racisme dont ils ont fait preuve fut un énorme problème. » En Grèce, précise Yannis Kotsifos, le directeur du Syndicat des journalistes de Macédoine et Thrace, la crise a renforcé le racisme latent. Il est donc difficile de garder une éthique journalistique face à la pression des éditeurs.

Nils Muižnieks, représentant la Commission des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, soulignera que la presse, dans les pires des cas, « peut reproduire des stéréotypes et donner une plateforme aux extrémistes ou, comme en Yougoslavie, contribuer au génocide. Les médias reflètent l'opinion publique sur laquelle ils exercent une influence énorme. Dès lors, comment protéger la liberté d'expression tout en combattant la discrimination ? »

« Le multiculturalisme est un mot problématique ces dernières années », constate Sejal Pamar, de l'organisation de défense de la liberté d'expression, Article 19. « Les médias doivent être responsables au lieu

d'entretenir un climat de peur et de phobie. » Tandis que Wily Dal, représentant de l'union danoise des journalistes, reviendra sur l'affaire des caricatures de Mahomet qui avait éclaté en 2006. « Des menaces pèsent toujours sur la vie de nos collègues et l'un des cartoonistes continue à bénéficier de mesures de protection. »

Revenant sur le reportage « Faut-il avoir peur de l'islam ? », diffusé en mars par Questions à la une (RTBF), et les propos de Philippe Moureaux qui ont suivi (et fait l'objet d'un communiqué de l'AJP*) le journaliste Mehmet Koksas soulignera que « le journaliste n'a pas eu d'intention malveillante. Il a pris les mesures nécessaires pour donner la parole à différents intervenants et a laissé la porte ouverte à l'autocritique. Pour moi, le plus choquant a été qu'un élu minimise et banalise les crimes du régime nazi. Il est également important de noter que l'interprétation d'une information dépendra toujours de la communauté à laquelle on appartient. Ici, la communauté musulmane estimait que le reportage donnait une mauvaise image de l'islam. Comment rendre plus attractif le discours de l'amour de la même manière que le discours de la haine, plus percutant dans l'opinion publique ? Nous, journalistes, on n'explique pas assez notre métier et notre rôle dans la société. Nous sommes là pour rechercher la vérité et expliquer les faits. »

Une récente recherche* menée dans 9 pays européens, a tenté de cerner comment les journalistes traitent les questions ethniques et religieuses. Si la Belgique n'est pas concernée par cette recherche, il est intéressant de constater que ces questions « ne sont pas toujours considérées comme une spécialisation dans le champ journalistique » et que les journalistes qui les traitent sont en majorité des hommes.

A l'issue de ces deux journées, la FEJ et ses membres ont adopté une série de recommandations* à l'usage des journalistes car de bonnes pratiques, il fut essentiellement question au cours de ces deux journées de débats.

L. D.
(avec J.-P. B.)



Le programme Mars (Média et Anti-Racisme dans la diversité) et les échanges dans l'information sportive. Photo: [non spécifiée]

Webographie*

- ▶ La campagne de la FIJ pour un journalisme éthique : <http://ethicaljournalisminitiative.org>
- ▶ Le communiqué diffusé par l'AJP suite aux déclarations de Philippe Moureaux : www.ajp.be/communiqués/2012/
- ▶ La recherche européenne sur les reportages traitant de sujets ethniques et religieux : <http://bit.ly/recherchediversite>
- ▶ Les recommandations adoptées par la FEJ : <http://bit.ly/recommandationsFEJ>

La rage ant

« Si la presse n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer ». Rien n'a changé depuis la saillie assassine de Balzac, figure de proue d'une spécialité bien établie : la hargne à l'égard des journalistes qui déplaisent parce qu'ils ont exercé leur métier en authentiques libres penseurs, loin des croisades des uns et du militantisme des autres. Rien n'a changé sauf la faculté de répandre le venin à très grande vitesse, et le sens stratégique de certaines officines en tenue de combat. Le phénomène, lui, fonctionne toujours sur les mêmes ressorts.

1. On commencera par l'invective (on se souvient p.e. du « pétasse » de Jean-Claude Van Cauwenberg) dont la dernière campagne présidentielle française ne fut pas avare. Médaille d'or au candidat Mélenchon traitant notamment un intervieweur de « refoulé politique de la petite bourgeoisie » avant d'élargir le spectre de son mépris à « votre sale corporation » et « ton métier pourri ».



Sport] du Conseil de l'Europe vise à favoriser la diversité : Yorick Jansens / Image Globe

Un journalisme du vivre-ensemble

Religions, communautés ethniques, migrations : voilà des sujets dont la couverture est devenue sensible et pour lesquels le moindre faux pas journalistique, la moindre approximation, suscite des réactions parfois très virulentes. Au point que partout en Europe, des associations de journalistes, des ONG ou des instances officielles, préoccupées par le « vivre-ensemble » ont pris diverses initiatives en vue d'améliorer le travail journalistique dans une perspective de « société inclusive ». Comment rendre compte de notre société dans ses diversités ? Comment enrichir les contenus journalistiques et se départir du prisme de la polarisation ? Comment éviter les amalgames, les généralisations hâtives, les approximations dommageables ? La réponse est d'abord de bon sens : le retour aux fondamentaux ! Vérifier les faits, multiplier les sources, augmenter sa propre expertise, donner la parole aux parties, équilibrer les approches, choisir les angles en évitant les a priori ou les stéréotypes, veiller aux choix des « experts », à la terminologie, et traiter les chiffres avec circonspection... Les quelques recommandations déontologiques ou les codes qui existent sur certaines de ces matières ne préconisent pas autre chose, qu'il s'agisse de ceux que l'on trouve en **Italie*** ou en **Belgique*** à propos des **migrants*** ou des communautés **allochtones***. Ces outils déontologiques constituent certainement des balises utiles, dont les rédactions pourraient s'approprier le contenu en les intégrant dans leurs propres codes internes. D'autres initiatives visent plus particulièrement la question des sources : comment diversifier l'information en y intégrant d'autres approches ? Pour élargir leur carnet d'adresses, les journalistes flamands peuvent ainsi consulter une **base de données d'experts*** issus de la diversité.

Elle répertorie des personnes et organisations provenant de groupes qui apparaissent rarement dans nos médias et dont l'expertise est détaillée et validée. L'équivalent n'existe pas côté francophone, mais sa réalisation est actuellement à l'étude, on y reviendra si le projet se concrétise. Pour nuancer les contenus et multiplier les perspectives, rien ne vaut le terrain, en immersion. Le **programme « Mars »*** (Média et Anti-Racisme dans le Sport) du Conseil de l'Europe fonctionne sur ce principe, en organisant des « binômes » de journalistes européens, qui vont travailler ensemble pendant une semaine à « la production de contenus médiatiques réellement inclusifs pouvant contribuer à renforcer la compréhension mutuelle et la lutte contre le racisme et la discrimination », particulièrement en sport. Il est encore possible de s'inscrire et de proposer un échange, Mars prenant en charge une partie des frais. A noter que le programme Mars organisera aussi une rencontre en Belgique, en septembre 2012. On y reviendra.

Augmenter l'expertise journalistique passe aussi par une composition plus diversifiée des rédactions. Les choses bougent de ce côté, lentement mais sûrement. En France, une quinzaine de médias audiovisuels suivis par des médias de presse écrite ont signé la **Charte de la diversité***. Chez nous, le conseil d'administration de la RTBF vient d'approuver un plan d'action dont l'objectif est de favoriser l'égalité et la diversité dans les effectifs de l'entreprise. Et l'**AJP*** n'est pas en reste : outre les enquêtes portant sur la diversité des contenus qu'elle a menées ou accompagnées, elle réalisera à l'automne une enquête de profil de la profession, sur les différents critères de diversité.

Martine Simonis

- ▶ Le code italien (angl.) sur les migrations : <http://bit.ly/FNSIroma>
- ▶ L'onglet « diversité » du site de l'AJP [recherches/études, recommandations, bonnes pratiques, dossiers] : www.ajp.be/diversite
- ▶ La base de données des experts issus des minorités en Flandre : www.expertendatabank.be
- ▶ Le programme Mars du Conseil de l'Europe : http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/MCP_fr.asp
- ▶ Charte de la diversité et médias en France : <http://bit.ly/chartediversiteFrance>

Anti-journaliste en quatre leçons

2. Au stade suivant, il faudra frapper là où ça fait mal : la crédibilité et l'indépendance du journaliste. On l'accusera, selon les cas, d'écrire sous la dictée d'un puissant (« les médias européens sont verrouillés par décision politique », dixit Metula News Agency, un média israélien « de ré-information »), de manipuler volontairement l'opinion (le « Goebbels » de Moureaux) ou de s'être livré à une mise en scène. Correspondant de France 2 en Israël, Charles Enderlin fait injustement les frais, depuis 12 ans, de cette accusation à propos des images du petit Mohammed tué lors de l'intifada de septembre 2000. Dans ce même registre, la référence à Goebbels servit aussi en 2003 lorsque 164 plaignants de la communauté juive intentèrent un procès contre la RTBF pour une erreur – reconnue et corrigée par la télévision – dans une séquence du JT à propos d'incidents à Bethléem (Cisjordanie). Le service public et ses trois journalistes cités furent acquittés.

Dans son jugement du 20 avril 2004, le tribunal correctionnel de Dinant relevait « qu'en l'espèce, tant l'élément intentionnel que les éléments matériels constitutifs de l'infraction d'incitation à la haine raciale font défaut » et que « l'antiracisme ne peut et ne doit être transformé en instrument de censure intellectuelle, politique et morale »...

3. Sans aller jusqu'au procès, il suffit d'enfermer définitivement – et de préférence publiquement – le journaliste dans le statut de propagandiste borné. Qu'il dénonce les exigences de l'islamisme, et le voilà islamophobe ; qu'il critique le gouvernement israélien et il sera antisémite ; qu'il approuve la politique d'une autorité Hutu (ou Tutsi, selon la région) et il devient le suppôt des génocidaires ; qu'il s'intéresse aux Kurdes et c'est à coup sûr un ennemi d'Ankara.

4. Stade ultime : entrer en guerre, désigner à la vindicte certains médias « ennemis », donner leurs coordonnées et orchestrer une campagne

permanente sur le Net.

La rage antimédiatique sévit-elle davantage que jadis ? Non, mais elle se contracte plus facilement. Eric Mettout observe sur son blog de L'express.fr qu'internet et les médias sociaux ont changé les modes de relation entre journalistes et politiques, et favorisé leurs empoignades. La réactivité accrue des premiers combinée à la perte de distance (et de prestige) des seconds peut donner un mélange assez explosif. Et si une blessure à l'amour propre n'est pas mortelle, l'autocensure, elle, est un dommage collatéral inquiétant. A la sortie de son livre « Est-il permis de critiquer Israël ? » (Laffont), le Français Pascal Boniface confiait au *Soir* que « de nombreux intellectuels et journalistes préfèrent ne plus parler du sujet ». La question doit hélas être actualisée et élargie : est-il permis de critiquer une religion, une idéologie, une pensée dominante ?

Jean-François Dumont